

MINISTÈRE DES ARMÉES



COMMANDEMENT SUPERIEUR DES  
FORCES ARMEES AUX ANTILLES

Etat-major interarmées

Centre opérations

Fort-de-France, le 03 SEP. 2018

N° 1524 ARM/FAA/COMSUP/NP

INFORMATION NAUTIQUE

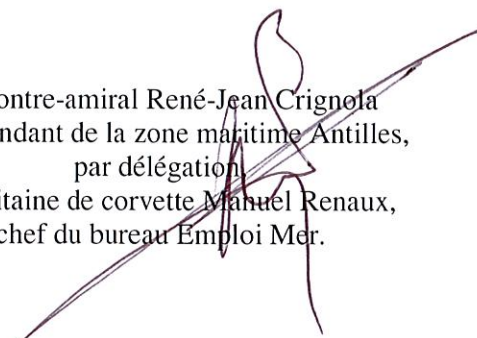
OBJET : bulletin récapitulatif n°10/18.

P. JOINTE : avertissements de navigation en vigueur.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en pièce jointe le récapitulatif mensuel de l'information nautique en vigueur à la date du Lundi 3 septembre 2018 à 08h00 (heure locale).

Les avis sont consultables en ligne sur le site internet de la préfecture de la Martinique, ainsi que sur le site <http://infonautantilles.weebly.com>.

Le contre-amiral René-Jean Crignola  
commandant de la zone maritime Antilles,  
par délégation  
le capitaine de corvette Manuel Renaux,  
chef du bureau Emploi Mer.



DESTINATAIRES :

- SHOM ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- CROSSAG ;
- DOUANES FDF ;
- DOUANES PTP ;
- PHARBAL FDF ;
- PHARBAL PTP ;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- CZM GUYANE ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM) ;
- FS VENTOSE ;
- FS GERMINAL ;
- RPC MAITO ;
- PCG VIOLETTE ;
- PLG LA CONFIANCE ;
- PLG LA RESOLUE.

COPIES :

- EMIA/CENTOPS/Cellule J3/5MER ;
- CDIV AEM ;
- Archives.

## AVURNAV FORT DE FRANCE

Avis en vigueur au lundi 3 septembre 2018 :  
Néant

## AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE

Avis en vigueur au lundi 3 août 2018 :  
1158/18 – 1166/18

---

### **AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1158/18 GUADELOUPE - CAPESTERRE CARTE FR 7208**

Les usagers de la mer sont informés qu'un barrage anti-sargasse a été déployé à l'entrée du port de pêche de Capesterre de Marie-Galante entre la digue et l'épi.

Une brèche a été créée dans l'épi pour permettre aux marins pêcheurs d'accéder au bassin.

Ce barrage est constitué d'une jupe blanche émergent à 0.50 cm au-dessus du niveau de la mer et soutenu par un câble encre sur la digue et l'épi.

Il est demandé aux usagers de la mer d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette zone.

---

### **AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1166/18 GUADELOUPE – MARIE-GALANTE Carte FR 7208**

Les usagers de la mer sont informés que le feu de la bouée GB2 à la position 15°52'86N – 061°19'25W est signalé éteint.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette zone.

## AVINAV

Avis en vigueur au lundi 03 Septembre 2018 :  
005/06 – 002/14 – 005/16 – 001/17 – 001/18 – 003/18

---

### **AVIS AUX NAVIGATEURS N° 005/06**

#### **COTE SUD OUEST DE LA MARTINIQUE – BAIE DE FORT DE FRANCE – ENTRE L'ANSE MITAN ET L'ANSE A L'ANE**

Carte FR6892

Il est porté à la connaissance des pêcheurs, navigateurs et plaisanciers de la présence d'une canalisation servant à l'évacuation des eaux usées semi-immersée entre l'anse Mitan et l'anse à l'Ane.

Cette canalisation représente un danger pour la navigation, la plus grande prudence est donc recommandée dans ce secteur.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1269/05.

---

### **AVIS AUX NAVIGATEURS N° 002/14**

#### **GUADELOUPE – RIVIERE SALEE**

Suite à un état de dégradation avancé des appareils servant aux manœuvres d'ouverture des trois ouvrages mobiles de franchissement de la Rivière Salée, signalons leurs interruptions pour une durée indéterminée.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1019/13.

---

### **AVIS AUX NAVIGATEURS N°005/16**

#### **GUADELOUPE – SAINTE ROSE**

Carte FR7302

Nous informons les usagers de la mer que suite à la réalisation de la digue ouest du port de Sainte-Rose, La bouée SR3 a été déplacée à la position : 16°20,150' N – 061°41,833' W (WGS84).

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1119/16 du 28/07/2016.

---

### **AVIS AUX NAVIGATEURS N°001/17**

#### **GUADELOUPE – LES SAINTES**

Carte FR7101

Les usagers de la mer sont informés que l'une des deux bouées de marque spéciale signalant l'épave de l'Anse Mire est disparue.

Position : 15°52,3'N 061°35,0'W.

Cet AVINAV annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1174/17 du lundi 25 septembre 2017.

---

### **AVIS AUX NAVIGATEURS N°001/18**

#### **GUADELOUPE – POINTE A PITRE**

Carte FR7100

Les usagers de la mer sont informés de la présence d'une coque de voilier démâté, coulée dans la darse de Dubouchage à la position : 16°13,991'N 061°32,084'W.

Epave signalée en surface par une bouée jaune. Le haut de l'épave se trouve à 1 mètres sous la surface. Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Cet AVINAV annule et remplace l'AVURNAV local Fort-de-France 1019/18 du lundi 05 février 2018.

**AVIS AUX NAVIGATEURS N°003/18**

**GUADELOUPE - SAINT-FRANÇOIS**

Carte FR7102

Les usagers de la mer sont informés de la mise en place de barrages flottants pour éviter l'échouage des algues sargasses à l'entrée de la marina de Saint-François et devant certaines plages du lagon.

Les eaux de la marina restent libres pour la navigation.

Cet AVINAV annule et remplace l'AVURNAV local Fort-de-France 1065/18 du dimanche 1<sup>er</sup> avril 2018.



## AVIS TEMPORAIRES ET PRELIMINAIRES

Série H – Océan Atlantique Ouest, de Cape Canaveral au Sud de Rio de la Plata.

- 10 37-T-08. GUYANE. Fleuve Maroni. Chenal d'accès au port de Saint Laurent. — Bathymétrie. (SHOM, FE 127/DO/MIP/DTI/NP)
- 13 12-T-06. BRÉSIL. Côte Sud. Au SE de Cabo Frio. — Coffre d'amarrage. (Taunton, 13-1309 (T))
- 13 14-T-04. MER DES CARAÏBES. Antilles. Trinidad et Tobago. Golfe de Paria. Au NW de la baie des Colons. — Bouées Océanographiques. (Taunton, 13-1518 (T))
- 13 43-T-11. VENEZUELA. Río Orinoco - Boca Grande and Approaches - South Channel. — Buoyage. (Taunton, 13-4559 (T))
- 14 24-T-07. OCÉAN ATLANTIQUE NORD-OUEST. De la Mid Atlantic Ridge aux Bahamas. — Instruments de mesure. (RRS James Cook)
- 15 45-T-09. BRAZIL. North Coast - Cabo Cassiporé SE. — Wreck. (Taunton, 15-5556 (T))
- 16 10-T-03. PETITES ANTILLES. Saint-Barthélemy. — Abords de Gustavia. Anse de Grand Galet. (Fort-de-France, Avurnav 16-1004)
- 16 12-P-04. PETITES ANTILLES. Trinidad et Tobago. A l'Est de Galeota Point. Au NE de Red Mango Gas Field. — Installation pétrolière. Conduite sous-marine. (Taunton, 16-1499 (P))
- 16 14-P-07. COLOMBIA. Caribbean Sea Coast - Bahía de Cartagena. — Submarine pipeline. (Taunton, 16-1661 (P))
- 16 15-P-06. DOMINICAN REPUBLIC. Puerto de Haina. — Depths. Berths. Lights. (Taunton, 16-1800 (P))
- 16 21-P-27. UNITED STATES OF AMERICA. East Coast - Cape Fear to Cape Canaveral S. — Maritime limit. (Taunton, 16-2682 (P))
- 16 21-P-28. UNITED STATES OF AMERICA. East Coast - Gulf of Maine. — Maritime limit. (Taunton, 16-2681 (P))
- 16 22-T-16. COLOMBIA. Caribbean Sea Coast - Bocachica. — Buoyage. (Taunton, 16-2769 (T))
- 16 34-T-03. OCÉAN ATLANTIQUE NORD. Dans le Sud de Terre-Neuve. Sohm Abyssal Plain. — Balisage. (Taunton, 16-4294 (T))
- 16 34-P-09. DOMINICAN REPUBLIC. San Pedro de Macorís and Puerto de Santo Domingo. — Buoyage. (Taunton, 16-4258 (P))
- 16 34-P-10. DOMINICAN REPUBLIC. Bahía de Andrés. — Buoyage. (Taunton, 16-4292 (P))
- 16 34-P-11. DOMINICAN REPUBLIC. Puerto la Romana. — Buoyage. (Taunton, 16-4293 (P))
- 16 37-T-25. WEST INDIES. Bahamas - Great Bahama Bank. — Lights. (Taunton, 16-4666 (T))
- 16 38-T-04. PETITES ANTILLES. Saint-Barthélemy. l'Île Frégate. — Balisage. (PHB Guadeloupe, avis n°20169710098 et avurnav local Fort-de-France 1129/16)
- 16 48-T-01. LA MARTINIQUE. SW de Bellefontaine. — Balisage, ferme marine. (Fort-De-France, avurnav local 16-1173 et PHB Martinique, courriel du 24/11/16)
- 16 49-P-06. HAITI. Côte Nord, Ouest et Sud. — Bathymétrie. Trait de côte. Feux. Épaves. Obstructions. (Taunton, 16-6211 (P))
- 17 02-T-08. GUADELOUPE. Basse-Terre. Canal Des Saintes. Au SW de la Pointe Glacis. — Balisage. (Fort-De-France, avurnav local 16-1169)
- 17 11-P-13. VENEZUELA. Bahía de Barcelona. — Superbuoy. Submarine pipeline. (Taunton, 17-1263 (P))
- 17 13-T-03. GUADELOUPE. Les Saintes. Ilet à Cabrit. Anse sous le Vent. — Balisage. (PHB Guadeloupe, avis n°20179710001)
- 17 13-T-15. CARIBBEAN SEA. Venezuela - La Guaira. — Buoy. (Taunton, 17-1497 (T))
- 17 18-T-13. COLOMBIA. Caribbean Sea Coast - Approaches to Puerto de Mamonal. — Buoyage. (Taunton, 17-1869 (T))
- 17 19-T-17. BRAZIL. East Coast - Rio de Janeiro SE. — Buoyage. (Taunton, 17-2083 (T))

- 17 21-T-03. PETITES ANTILLES. Grenada. Au SW de Grand Mal Bay. — Bathymétrie. (Taunton, 17-2353 (T))
- 17 26-T-02. GUYANE. Fleuve Mahury. Au SW de Dégrad des Cannes. — Obstruction. (ALFAN BREST, msg N°2017/38 du 21/06/17)
- 17 28-T-03. BRAZIL. South Coast - Cabo Frio SW. — Buoy. (Taunton, 17-3215 (T))
- 17 28-T-04. BRAZIL. South Coast - Ilha de Cotunduba S. — Buoy. (Taunton, 17-3216 (T))
- 17 29-T-01. GUADELOUPE. Au NW de l'Îlet du Gosier. — Épave. (PHB Guadeloupe, avis n°20179710057)
- 17 34-T-05. BRAZIL. South Coast - Santos SE. — Buoyage. (Taunton, 17-3689 (T))
- 17 40-P-10. BRAZIL. South Coast - Rio de Janeiro - I. da Pombeba N. — Works. (Taunton, 17-4636 (P))
- 17 41-T-04. PETITES ANTILLES. Saint-Martin. Accès au port de Galisbay. Banc de Médée. — Balisage. (PHB Guadeloupe, avis n°20179710075)
- 17 42-T-10. BRAZIL. South Coast - Pta. de Santa Cruz N. — Buoy. (Taunton, 17-4943 (T))
- 17 44-T-17. BRAZIL. South Coast - Mostardas E. — Buoy. (Taunton, 17-5133 (T))
- 17 46-T-08. PETITES ANTILLES. Saint-Barthélemy. Ile Fourchue. Ile Frégate. — Balisage. (PHB de Guadeloupe, avis n°20179710121 à 20179710130)
- 17 46-P-16. BRAZIL. South Coast - Baía de Guanabara. — Automatic Identification Systems. (Taunton, 17-5463 (P))
- 17 46-T-17. WEST INDIES. Trinidad and Tobago - Great River Shoal S. — Buoy. (Taunton, 17-5460 (T))
- 17 47-T-05. MER DES CARAÏBES. Trinidad and Tobago - Brigand Hill. — Feu. (Taunton, 17-5571 (T))
- 17 48-T-02. PETITES ANTILLES. Martinique. Baie de Fort-de-France. Au Sud du Banc Miton. — Balisage. (PHB de Martinique, courriel de Mr Labatut du 16/11/17)
- 18 04-T-11. GUYANA. Georgetown - Demerara River. — Lights. (Taunton, 18-456 (P))
- 18 12-T-06. WEST INDIES. Trinidad and Tobago - Tobago - Minister Point S. — Buoy. (Taunton, 18-1214 (T))
- 18 14-P-03. PETITES ANTILLES. Anguilla. — Bathymétrie. (Taunton, 18-1572 (P))
- 18 16-T-07. PETITES ANTILLES. The Grenadines. Mayreau. A l'Ouest de Grand Col Pt. — Balisage. (Taunton, 18-1763 (T))
- 18 16-T-14. BRAZIL. South Coast - Copacabana SE. — Buoy. (Taunton, 18-1760 (T))
- 18 17-T-06. GUYANE. Entre Cayenne et Kourou. — Épave. (Guyane, bureau information nautique)
- 18 20-T-10. WEST INDIES. Virgin Islands - Saint Thomas Bay, North Sound, Beef Island and Road Harbour. — Buoyage. Wrecks. Obstructions. (Taunton, 18-2080 (T))
- 18 23-T-02. GUADELOUPE. Basse-Terre. Pointe de la Rivière à Goyave. — Balisage. (DM Guadeloupe, avis n°20189710038)
- 18 23-T-08. BRAZIL. South Coast - Rio de Janeiro. — Obstruction. (Taunton, 18-2509 (T))
- 18 26-P-02. GUYANE. Fleuve Maroni. Accès au port de Saint-Laurent du Maroni. — Balisage. (DM Cayenne, note du 30 mars 2018 et courriel de Mr Jean-Louis du 19/06/18)
- 18 27-T-09. BRAZIL. South Coast. Rio de Janeiro. Baía de Guanabara. — Buoy. (Taunton, 18-3073 (T))
- 18 28-P-03. PETITES ANTILLES. De la Petite Martinique à Grenada. — Bathymétrie. Épave. (Taunton, 17-3692 (P))
- 18 29-T-06. Martinique. Baie de Fort-de-France. Les Trois Îlets. — Coffre. (Fort-de-France, avurnav local 18-1123)
- 18 29-T-07. GUADELOUPE. Basse-Terre. Est de Sainte-Marie. Le Gros Loup. — Épave. (Fort-de-France, avurnav local 18-1118)



- 18 34-T-02. GUYANE. Accès à Pariacabo, Fleuve Kourou. — Balisage. (DM Guyane, avis n°20189730044 à 20189730048)
- 18 34-P-03. GUYANA. Approches de Georgetown. Demerara River. — Bathymétrie. Épave. Obstruction. Topographie. (Taunton, 18-3701 (P))
- 18 34-P-08. BRAZIL. North Coast. Rio Pará. — Depths. (Taunton, 18-3687 (P))
- 18 34-P-09. BRAZIL. North Coast. — Lights. Radar beacon. AIS. Buoyage. Virtual aids to navigation. (Taunton, 18-3655 (P))
- 18 34-P-10. WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Platform. Submarine pipeline. (Taunton, 18-3841 (P))
- 18 35-P-06. COLOMBIA. Caribbean Sea Coast. Cartagena. — Anchorage areas. (Taunton, 18-4068 (P))

